



RAS JODOIGNE

Section jeunes - SAISON 2021-2022

La saison 2020-2021 fut compliquée, avec l'arrêt prématuré des compétitions. La crise sanitaire que nous avons vécue, est sans précédent. Nous avons néanmoins maintenu un maximum d'activités sportives au club. Grâce aux mesures qui ont été prises en cours de saison, nous avons fortement limité les cas de contagions à la covid19 au sein du club. Malheureusement, nous n'avons pas pu terminer la saison sportive, par l'organisation des tournois du club, de fin de saison, mais cela n'a pas empêché tout le staff de penser et de préparer la nouvelle saison.

Le comité de la RAS Jodoigne vous remercie de la confiance que vous lui avez accordé pour la saison qui s'est terminée. Nous savons que tout n'a pas été parfait, et nous travaillons pour que la nouvelle saison soit encore meilleure. Un vrai projet sportif est en place, et les responsables à tous niveaux s'engage à le respecter.

Nous vous communiquons déjà quelques informations pratiques pour la reprise :

1 La reprise des entrainements est prévue début aout 2020. Les horaires détaillés seront disponibles sur le site du club fin juin.

2 Le club alignera des équipes dans toutes les catégories :

U6 (festifoot) au U17. **Les équipes U10 à U17 sont qualifiées pour jouer en séries provinciales**

3 L'ACFF a délivré pour la saison prochaine le LABEL 2 étoiles au club de la RAS Jodoigne.

4 LA COTISATION.

PREMIERE AFFILIATION (U5 à U7) -> 180 €

	U14 à U17	U10 à U13	U6 à U9
1^{er} enfant	280€	250€	220€
2^{eme} enfant	265€	235€	200€
3^{eme} enfant	250€	220€	170€

Cette cotisation devra **être régularisée au plus tard pour le 15 aout.**

Si le paiement complet de la cotisation est effectif avant le **15 juillet 2020**, la somme de **25€** pourra être déduite des montants ci-dessus.

**Le montant de la cotisation est à verser sur le compte de l'ASBL
« ECOLE DE JEUNES DE LA RAS JODOIGNE »**

BE64 7320 4017 7552

(Indiquer : Nom et prénom du joueur + date de naissance).

Le montant de la cotisation comprend : les collations après les matchs à domicile / les frais de Fédération / les assurances / eau / électricité / chauffage / lessive des équipements/ défraiements des formateurs / entretien des terrains et locaux / achat matériel.

Ceci sera l'assurance pour nous comme pour vous que votre enfant sera bien inscrit à la RAS Jodoigne pour la saison 2021-2022.

A titre indicatif, le coût réel de votre enfant, pour la saison à venir, s'élève à 327 eur (hors pack équipement).

Le fait de verser cette cotisation marque votre accord sur l'ensemble du règlement d'ordre intérieur (ROI). Ce règlement en constante évolution est accessible sur notre site internet. Attention, étant donné les nombreux problèmes de paiements auxquels nous avons été confrontés cette saison, nous sommes obligés de prendre des dispositions.

En cas de non-paiement de la cotisation au 15/09/2021 ou d'un plan de paiement, et pour des raisons évidentes d'assurance, votre enfant ne pourra plus prendre part aux entraînements ainsi qu'aux matchs ou tournois.

Pour votre information, les **mutuelles délivrent un document** à faire compléter par le club, sur base duquel, elles vous remboursent une partie de votre cotisation.

Le comité a désigné Frederic Peeters (0478/25.27.26 ou rasjodoigne@hotmail.com) comme responsable du suivi des cotisations. Marouska Vermeulen (secrétaire du comité des jeunes) sera votre interlocutrice lors des jours d'entraînements au stade (0477/904694 ou marouskavermeulen@outlook.be).

Il vous est loisible de prendre contact avec ces deux personnes pour obtenir des explications ou informations concernant la cotisation.

Le comité a également décidé d'offrir à tous les jeunes du club, deux foot pass pour la saison 2021-2022 donnant droit à l'entrée gratuite à tous les matchs disputés à Jodoigne (jeunes mais également les matchs des équipes adultes dont notamment l'équipe A qui évolue en 3eme nationale).

Pour les parents « assujettis à la TVA », une facture de sponsoring équivalente au montant de la cotisation augmenté de la TVA 21%, pourra être délivrée. La liste des parents-sponsors sera accessible sur le site web du club.

Cette année, le pack « équipement » sera exclusivement disponible chez notre partenaire PLANETE FOOT, Rue St Jean à Jodoigne. Le paiement se faisant à l'enlèvement des fournitures.

Ce pack « équipement JOMA » comprendra un training ou un survêtement (libre choix), le maillot d'entraînement, le short, les chaussettes.

Le pack sera disponible entre le 10 août et le 15 septembre pour enlèvement immédiat, passé cette date un délai de 15 jours sera nécessaire entre la commande et la livraison.

Nous vous rappelons que le port de l'équipement du club est obligatoire et que les joueurs devront être en ordre pour la reprise des championnats en septembre. Pour les joueurs qui sont déjà en possession du pack d'équipements de la saison 2020-2021, il ne sera pas obligatoire d'en acheter un nouveau.

Bien à vous.

Le comité de l'école des jeunes,